

## ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°67 – Juillet 2011

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)  
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : [www.nord-palestine.org](http://www.nord-palestine.org) Bulletin : [JPC@nord-palestine.org](mailto:JPC@nord-palestine.org)

### Edito : **La Palestine à l'ONU en 2011**

Ce mois de juillet 2011 a été d'une rare intensité dans la région Nord-Pas de Calais dans le soutien au peuple palestinien. La mobilisation pour la levée du blocus de Gaza s'est notamment poursuivie autour du soutien à la flottille de la Liberté II, et notamment le « Dignité Al Karama », victime d'un piratage en haute mer par la marine de guerre israélienne. La réplique dans les rues de Lille a été immédiate avec l'une des principales manifestations du pays. Les complicités des USA, de l'Europe et la France avec une Grèce réduite à être alliée d'un État colonial, ont été dénoncées.

Vous trouverez dans ce bulletin le premier bilan d'une action menée depuis un an pour « un bateau pour Gaza » avec ici quelques données régionales. Un véritable pas a été franchi dans le soutien au peuple palestinien. Jamais, en nombre et en qualité, un soutien aussi large, depuis les simples citoyens jusqu'aux élus, n'avait porté l'exigence de levée du blocus de Gaza. Jamais depuis plusieurs années un relais médiatique n'avait accompagné les interventions des personnalités qui se trouvaient sur la flottille, comme ceux qui les encourageaient. Depuis longtemps il ne s'est manifesté en nombre et avec une telle vigueur dans plusieurs villes des deux départements et notamment dans la métropole. Un vrai mouvement citoyen, qui continue de se développer, avec de multiples composantes associatives, syndicales et politiques existe régionalement pour le soutien au peuple palestinien. La donnée fondamentale est là.

Vous trouverez ici, avec le compte rendu du dernier CA de l'association, avec le texte voté en juin au Conseil Régional Nord-Pas de Calais, l'indication qu'en ce domaine les choses ne sont pas linéaires. Contrairement à ce qu'avait su faire le Conseil Régional de Rhône-Alpes, celui de notre région n'a pas soutenu le bateau pour Gaza. Il y a là matière à réflexion amorcée au CA. L'essentiel est que l'élan de soutien au peuple palestinien se soit poursuivi en pleins congés pour la levée du blocus de Gaza. Le mouvement social a heureusement son indépendance d'action.

Celle-ci est, parce que c'est cela qui sera déterminant, appelée à monter en puissance dès la rentrée avec la mobilisation de très haut niveau pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine à l'ONU. Des rendez-vous sont déjà fixés pour la métropole qui tient nécessairement une place centrale, mais pas exclusive. Dès maintenant nous recevons des échos, par exemple de la côte qui montrent que c'est bien toute la région qui sera appelée à se mobiliser pour exiger que l'Etat de Palestine soit reconnu à l'ONU, le 13 septembre, en application de ses résolutions dont la 194.

Cette exigence, portée par le peuple palestinien et ses représentants légitimes, se heurte à l'occupant israélien. Il ne faut surtout pas négliger les complicités dont il bénéficie. C'est dire d'ailleurs que notre association devra argumenter et intervenir afin de démonter les obstacles, y compris dans le domaine médiatique. Mais parce que nous avons la volonté de mener notre action dans le cadre de ce mouvement citoyen, c'est à dire de façon très unitaire, nous avons la possibilité qu'une mobilisation exceptionnelle du Nord-Pas de Calais porte l'exigence de la Palestine à l'ONU en 2011. Les premiers rendez-vous sont déjà à l'agenda.

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

### ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2011

Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien

Pour ceux qui n'auraient pas encore cotisé pour l'année 2011,

connectez-vous sur <http://www.nord-palestine.org/Cotisation2011.pdf>

# Compte rendu du CA du 2 juillet 2011 (Jean-François Larosière)

Présents : Malika B, Mireille G, Jean-Pierre C, Corinne D, Jean-Pierre C, Jean-François L

Excusés : Marie-Elise B, Sihem S, Béatrice T, Mohamed A, Jean Claude W

## 1 Situation en Palestine point sur la flottille II

L'essentiel de la discussion a porté sur le blocage de la flottille entrepris par la Grèce avec pression et injonction des pays occidentaux dont la France et l'Europe. Le communiqué du quartet est de ce point de vue significatif. Incapable et pour cause de mettre en place un État palestinien en 2005, son objectif affiché, ce quartet se permet de condamner une initiative citoyenne visant à lever le blocus de Gaza.

A noter diverses actions en cours, de soutien au bateau français « Dignité-Al Karama » sur lequel se trouve différentes personnalités dont Oussama Mouftah du collectif Nord, et visant à rassembler face au blocage grec.

## 2 Accueil de la délégation palestinienne pour les championnats du monde d'athlétisme cadet

Corinne nous apprend que des athlètes palestiniens participeront aux championnats du monde d'athlétisme cadet. Une parade est prévue dans les rues de Lille le 5 juillet. Décision est prise de d'appeler à soutenir l'équipe palestinienne lors de la parade et de rencontrer la délégation palestinienne. Cette action a depuis connu des développements importants et spectaculaires, dans les rues de Lille, et au Stadium Nord, avec un accueil chaleureux de la délégation palestinienne et la distribution d'un tract rappelant le boycott sportif.

## 3 Texte voté par le Conseil Régional le 20 juin sur la Palestine (voir ci-dessous)

Déposé par le groupe EELV, en accord de ses alliés du groupe de la majorité régionale socialiste et MRC, accepté par le groupe « l'humain d'abord » et celui de l'UMP, le Conseil Régional Nord-Pas de Calais a voté à l'unanimité une motion d'urgence sur la Palestine, à l'exception du groupe FN. Plusieurs remarques peuvent être faites sur ce texte :

- Le FN se positionne comme un allié solide d'Israël. C'est visible lors du débat.
- L'acceptation de **l'amendement UMP** par le rapporteur du texte **sur les jumelages avec les villes israéliennes** justifie à la fois l'attitude d'une ville comme Lille, jumelée avec « la ville la plus raciste d'Israël » (Safed), et éloigne nécessairement de l'indispensable BDS.
- Sont largement développés les différentes formes de contacts, institutionnels ou non, en cours dans la région, au niveau national comme international, impliquant des collectivités palestiniennes, avec la participation des autorités gouvernementales françaises, et impliquant les collectivités territoriales. **On est consterné par l'absence de soutiens à la résistance populaire palestinienne.**
- Cependant et c'est là le plus grave : **le bateau français pour Gaza comme l'immense mouvement citoyen unitaire qui le soutient ne reçoit aucun encouragement ni engagement de la Région Nord-Pas de Calais** comme a su le faire la Région Rhône-Alpes, à la configuration politique comparable.
- **Pire encore ce texte ne s'engage pas pour la création d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale avec droit au retour pour les réfugiés. (Résolutions 338, 342 et 194 de l'ONU. (Voir à ce sujet la charte de l'AFPS.)**
- Il est difficile de croire qu'il était impossible de se démarquer publiquement d'un texte inacceptable pour les élus soutiens du peuple palestinien qui existent dans cette assemblée régionale. **Ils devaient proposer un autre texte ou s'opposer à celui-ci qui est un encouragement à la poursuite de l'occupation israélienne de la Palestine comme du blocus de Gaza.**

*La discussion du CA, et elle est nécessairement à poursuivre, a porté aussi sur le décalage qui existe entre le mouvement citoyen qui a porté le bateau dans la Région et le vote de ce texte d'encouragement à la poursuite de l'occupation et du blocus par les élus régionaux, y compris ceux qui ont soutenu le bateau dans la toute dernière période. Le mouvement de masse majoritaire en vue de l'application des droits nationaux du peuple palestinien n'est pas vraiment acquis régionalement même si des progrès indiscutables sont accomplis( voir ce qui a bougé du côté des forces syndicales, l'engagement fort de Génération Palestine, du MRAP et de la LDH, l'arrivée de Rencontre et Dialogue). Sur le terrain politique il y a incapacité de la quasi totalité des forces engagées dans le*

soutien au peuple palestinien à rompre avec la force politique dominante de la région qui reste hostile à l'application des droits nationaux du peuple palestinien.

#### **4 La campagne pour la reconnaissance de l'État palestinien.**

Elle s'appuiera sur le matériel national. Elle est engagée dès l'été lors des différents événements et prises de position de l'association. Un collage est à programmer. Nous avons le matériel. La campagne envers élus et population sera menée avec une particulière vigueur jusqu'au 13 septembre date du vote à l'ONU. Les textes nationaux seront amendés afin de faire figurer explicitement le droit au retour dans ce qui sera revendiqué.

#### **5 Rencontre avec le « groupe » de Villeneuve d'Ascq**

Françoise Laurent, Présidente d'un « groupe » de Villeneuve d'Ascq AFPS a demandé à rencontrer l'AFPS Nord-Pas de Calais. Sa lettre d'un ton nettement différent des lettres d'insultes déjà reçues appelle une réponse positive à sa demande de rencontre « franche et cordiale ». Le conseil a cependant considéré que ce « groupe » doit donner des explications sur la motion qu'il a envoyé pour examen au congrès et que le CN avait prudemment écarté des débats. La rencontre s'est tenue le 8 juillet. Elle fera l'objet d'un compte rendu. (disponible sur demande)

**5 Agenda** La rentrée principale se fera à la braderie de Lille. Objectif central : la reconnaissance de l'État palestinien. Nous serons à une semaine de la réunion onusienne.

**Réunion de préparation le mardi 30 août à 18 h 30** à la MRES. Ce sera le 1<sup>er</sup> rendez-vous sur l'action à entreprendre.

**Sandrine Mansour** : nous sommes en attente de sa réponse sur la publication de son livre sur la Nakba. La réunion est toujours prévue à Roubaix.

Jean-François Larosière

---

### **MOTION DU GROUPE EUROPE ECOLOGIE LES VERTS**

#### **« Soutenir une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens »** **Voté à l'unanimité** (hors FN), **plénière du 24 juin 2011**



Au moment où certaines associations de notre région se mobilisent pour "un bateau pour Gaza". Que depuis de nombreuses années, des associations, syndicats, partis politiques du Nord-Pas-de-Calais et de France s'investissent pour construire une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, basée sur le respect du droit international, et pour la reconnaissance d'un État palestinien, viable, souverain et démocratique qui sera la vraie garantie de la sécurité pour Israël et plus généralement pour l'assurance de la stabilité au Proche-Orient.

A l'heure de l'éventuelle et souhaitable reconnaissance de l'État palestinien par l'Assemblée générale de l'ONU le 13 septembre prochain.

Au moment où le lien entre le rôle des collectivités locales et la construction de l'État palestinien sera à l'ordre du jour du séminaire du 07 juillet au Forum International des Collectivités locales organisé par Cités-Unies France et le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine et en présence du ministre de la Coopération.

Alors que des élections municipales en Palestine se dérouleront le 22 octobre prochain et que les collectivités locales françaises et européennes y participeront en tant qu'observateurs internationaux.

Alors que les Assises de la Coopération décentralisée Franco-Palestinienne se dérouleront fin janvier dans la région de Bethléem avec le soutien du Ministère des Affaires Étrangères.

Au moment où le "*printemps arabe*" transforme les données géostratégiques et géopolitiques de la région et du monde.

Au moment où l'action, la présence des collectivités locales et plus que jamais nécessaire. En particulier dans le cadre de la refondation de "l'Union pour la Méditerranée" que met en place le ministère des Affaires Étrangères.

Ces initiatives visent à créer des liens de coopération, des partenariats entre les rives de la Méditerranée.

#### **Par cette motion, le groupe EELV souhaite que le Conseil Régional :**

- Affirme son soutien et son partenariat à l'ensemble des collectivités locales de la Région qui se reconnaissent dans ce message et qui sont engagée dans des accords avec des collectivités palestiniennes ou qui soutiennent des initiatives citoyennes ou associatives au service de la paix, du développement et de la francophonie.
- Que la Région Nord Pas de Calais encourage et soutien les jumelages et accords de coopération décentralisée entre collectivités de la Région et collectivités palestiniennes.
- Que le Gouvernement français poursuive sa mobilisation en faveur de la paix.

Que les collectivités territoriales du Nord-Pas-de-Calais poursuivent et renforcent leurs engagements dans des actions de partenariat : jumelages, coopérations, délégations, échanges, tant avec des collectivités palestiniennes qu'israéliennes.

Le Conseil régional continuera à favoriser les actions et les initiatives porteuses de dialogue et de paix entre Israéliens et Palestiniens, notamment en matière de coopération.

## « Un bateau pour Gaza » :

### Premiers éléments de bilan de la campagne française

publié le mercredi 27 juillet 2011 <http://www.france-palestine.org/article17967.html>

La campagne française a été initiée dès l'été 2010, par le « Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » et « la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine ». Menée démocratiquement et en toute transparence, elle a reçu le soutien et l'adhésion de nombreuses associations et organisations ainsi que de très nombreux collectifs nationaux, régionaux et locaux.

Elle s'est inscrite dans une campagne internationale, composées de coalitions d'une vingtaine de pays engagées dans la Flottille 2, un an après la première Flottille en 2010. Cette dynamique a permis que se crée un front international élargi contre le blocus illégal et inhumain de Gaza.

Elle a eu un large écho dans la société palestinienne, aussi bien à Gaza qu'en Cisjordanie.

Un événement sans précédent dans l'histoire déjà longue de la solidarité avec les Palestiniens

La campagne française constitue un événement sans précédent dans l'histoire déjà longue de la solidarité avec les Palestiniens dans notre pays. Largement rassembleuse, elle a réuni des forces citoyennes d'opinions diverses et de toutes générations. Elle a bénéficié du soutien de personnalités, d'organisations, d'élus français et européens, de collectivités territoriales, bien au-delà de ceux qui se mobilisent habituellement dans les actions en faveur de la Palestine.

Pendant plusieurs mois, des collectifs locaux se sont impliqués avec détermination dans des initiatives de collectes sur les marchés, dans les quartiers populaires et les universités. Ils ont multiplié les débats de proximité sur la situation de Gaza et des Palestiniens. Nous saluons tous ces efforts militants, qui ont permis à de simples citoyens de se sentir concernés et impliqués dans la mobilisation nécessaire pour mettre un terme au blocus total qui frappe Gaza. Rappelons que ce blocus a aussi pour conséquence l'absence de liberté de circulation pour les Palestiniens entre la Cisjordanie et Gaza.

Cette mobilisation exceptionnelle a permis de collecter 700 000 euros, auprès d'un nombre très large de donateurs : 95 % des dons viennent de particuliers et 85 % sont inférieurs à 100 euros.

Cette mobilisation a permis à la campagne française d'engager deux bateaux, le « Louise Michel » et « Le Dignité-Al Karama », dans la Flottille internationale.

#### Le « petit Poucet des mers »

Cette deuxième Flottille a du faire face à une stratégie israélienne puissante visant à étendre le blocus de Gaza à l'ensemble de la Méditerranée. Elle a bénéficié du soutien incroyable, mais particulièrement appuyé, du gouvernement grec soutenu par l'Union Européenne, le Quartet et le secrétaire général de l'ONU. Le gouvernement grec a mis en œuvre, pour le compte du gouvernement israélien, un inimaginable blocus des bateaux de la Flottille dans ses ports, violant ainsi ouvertement et froidement le droit de libre circulation et la Convention des droits de la mer. Harcèlement administratif et sabotage ont neutralisé les bateaux et ont permis au gouvernement israélien d'annoncer avec « fierté », le lundi 4 juillet, que la Flottille internationale était morte : il a d'ailleurs remercié pour cela les différents gouvernements, spécialement le gouvernement grec... Quelques jours plus tard, le blocus se déployait également dans les aéroports européens en bénéficiant des mêmes complicités.

Dans ce contexte inédit, le fait que le bateau français, « Dignité-Al Karama », ait réussi à prendre la mer le 4 juillet a jeté la consternation parmi les partisans du blocus. Réalisant un véritable périple pendant deux semaines, il a finalement, avec à son bord des militants internationaux et français, atteint les eaux internationales à quelques miles de Gaza ! Il a démontré ainsi que la Flottille n'avait pas renoncé et que la stratégie israélienne soutenue par toutes ces forces au niveau mondial et européen pouvait être mise en échec. Pendant deux semaines, ce « petit Poucet des mers », symbole de la Campagne française et de la Flottille internationale, a tracé sa route vers Gaza, porteur de la solidarité internationale contre le blocus.

C'en était véritablement trop pour le gouvernement israélien ! Il a, avec des moyens considérables et totalement disproportionnés, arraisonné le mardi 19 juillet, dans les eaux internatio-



nales et donc en toute illégalité, le « Dignité-Al Karama. Cet arraisonnement s'est fait en déployant cinq bateaux militaires et sept bateaux commandos - 150 soldats - contre un petit bateau de plaisance de 16 mètres avec 16 personnes à bord ! Il a été l'expression de la démesure israélienne contre ce qui constitue à ses yeux la menace numéro un : la mobilisation citoyenne porteuse du droit comme facteur essentiel de la solution aux problèmes que connaît le Proche-Orient.

### **Un impact médiatique fort et international**

La campagne a eu un impact médiatique fort et international. La couverture médiatique a été constante depuis le début de la campagne, notamment dans la Presse quotidienne régionale. Plusieurs centaines d'articles, dépêches et interviews ont été publiés dans le monde, notamment en Égypte et en Tunisie. La page Facebook de la campagne a été une des plus consultées en France. Le nom des deux bateaux et de notre campagne sont connus partout dans le monde. Tout cela a permis que, pendant six mois, la question du blocus de Gaza revienne dans l'actualité brisant ainsi mondialement le silence dans lequel veut l'enfermer le gouvernement israélien. La campagne a trouvé un écho médiatique inédit qui a fait perdre à Israël la « guerre de l'image ».

### **Pas de condamnation de l'arraisonnement par la France**

Le gouvernement français quant à lui, a réaffirmé officiellement et à plusieurs reprises que le blocus de Gaza devait être levé. Pour autant, il n'a eu de cesse de mettre en garde toute participation de ressortissants français à cette Flottille, donnant ainsi raison par avance à l'intervention israélienne. Il a, certes, apporté l'aide normale du Consulat pour rapatrier les passagers. Mais il n'a pas condamné l'arraisonnement, pas plus qu'il n'a protégé un bateau battant pavillon français victime d'un acte de piraterie, non plus que ses passagers littéralement kidnappés par l'armée israélienne dans les eaux internationales.

### **La lutte contre le blocus de Gaza est entrée dans une nouvelle étape positive**

La lutte contre le blocus de Gaza est ainsi entrée dans une nouvelle étape positive. Malgré l'arsenal politique, médiatique et militaire déployé par le gouvernement israélien, de plus en plus de citoyens dans le monde n'acceptent pas ce déni de justice et du droit international que constitue ce blocus de la bande de Gaza dont souffrent depuis plus de 4 ans 1 million 500 000

Palestiniens. L'incroyable épopée du « Dignité-El Karama » a clairement démontré à la face du monde que la légitimité était du côté de ceux et celles qui s'engagent contre ce blocus et non pas du côté du gouvernement israélien.

La Campagne « Un bateau français pour Gaza », a pris des engagements durables de mobilisation en lien avec les associations partenaires de la bande de Gaza. Nous avons la responsabilité de poursuivre et d'élargir cette campagne : les Palestiniens ne doivent plus subir ce blocus qui n'est en rien allégé contrairement aux dires israéliens et autres.

Toute cette campagne donne de l'espoir aux Palestiniens et leur montre qu'ils ne sont pas isolés et qu'au contraire c'est la politique israélienne qui l'est de plus en plus aux yeux des peuples du monde.

La Campagne « Un bateau français pour Gaza » n'a pas dit son dernier mot ! Elle va poursuivre son travail et son engagement citoyen, en lien avec la Flottille internationale.

Sans attendre, des démarches juridiques vont s'engager :

- ▶ intervention auprès du gouvernement français pour qu'il prenne ses responsabilités et exige que le bateau « Dignité-Al Karama » soit restitué sans délai tandis qu'il a été illégalement astreint dans le port d'Ashdod ;
- ▶ intervention juridique contre le gouvernement israélien pour l'arraisonnement dans les eaux internationales du bateau et le kidnapping de ses passagers ;
- ▶ intervention juridique auprès du gouvernement grec pour que le bateau « Louise Michel », toujours bloqué au port du Pirée, soit libre.

Le blocage des bateaux a entraîné des dépenses importantes, notamment en frais juridiques, qui s'ajoutent à l'achat des deux bateaux. Les fruits de la collecte ont été utilisés. Un bilan financier précis sera communiqué, dès la rentrée pour rendre compte en toute transparence aux organisations, aux collectifs et aux donateurs qui se sont impliqués.

Notre indignation reste entière et notre détermination à poursuivre et élargir encore la mobilisation française et internationale contre le blocus de Gaza et pour la reconnaissance des droits des palestiniens.

**Nous appelons à rester mobilisés pour, ensemble, prendre de nouvelles initiatives : la légitimité et le droit sont de notre côté ! Nous briserons le blocus de Gaza !**

<http://www.unbateaupourgaza.fr/>

## Cinq Palestiniennes de Gaza défendent leur cause à Lille

Elles sont jeunes. Entre 19 et 21 ans. Mais une maturité à faire tomber les murs de l'incompréhension. Maram, Nour, Rana, Lara et Ema, du « Club des jeunes journalistes » de Gaza, sont à Lille, bien décidées à faire entendre leur voix.

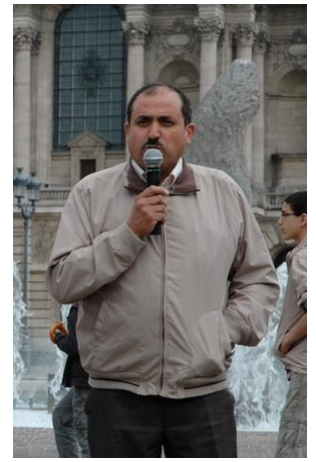
Chacune affiche une personnalité différente. L'une plus timide, l'autre plus prompte à prendre la parole, une autre parlant français et une quatrième en anglais... Mais toutes sont bien décidées à porter un seul et même message : « Nous voulons être entendues par le monde libre, faire connaître notre cause. (...) Le peuple palestinien aime voyager, sortir, voir le monde, mais là, il ne peut pas. C'est un peuple très actif, qui a beaucoup de talents mais a besoin de solidarité et de soutien. » Elles dénoncent le blocus de Gaza imposé par Israël, les conséquences physiques et psychologiques de la guerre.

On les croirait déjà rompues à l'exercice de l'information, mais elles sont étudiantes, en lettres, commerce ou autre, dans les Territoires palestiniens et, parallèlement, prennent part au « Club des jeunes journalistes » de Gaza. Elles y occupent une sorte de fonction de relais, entre les Palestiniens qu'elles voient souffrir ou tenter de vivre, et les journalistes occidentaux. Prennent des photos, recueillent des témoignages, tiennent un site Internet, et contactent les médias ou au moins essaient de faire entendre leur message. C'est dans le cadre de ce club qu'elles étaient invitées par la ville de Nevers, pour participer aux « 5e rencontres des jeunes pour la paix ».

Lille est la deuxième étape de leur voyage en France. L'objectif : rencontrer associations et soutiens, mais aussi discuter avec les jeunes locaux... Elles ont été reçues par les membres lillois de PalMed Europe (médecins palestiniens d'Europe), ont longuement échangé avec l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) Nord - Pas-de-Calais. Prochaine étape, vendredi : Paris. Pour « voir la Tour Eiffel » avant de repartir. Et continuer le combat pour, en priorité, « mettre fin au blocus de Gaza ». B.B.



### Mercredi 20 Juillet 2011 à Lille place de la République : RASSEMBLEMENT contre le coup de force israélien à l'encontre du « Dignité-Al Karama »





Nous étions 150 dans les rues de Lille ce soir afin de protester contre le nouvel acte de piraterie israélien envers des militants pacifistes. Les complicités françaises, européennes et États-Uniennes ont été dénoncées dans le blocage de la seconde flottille de la liberté, et le laissez faire concernant le "Dignité". Directement et via le quartet. L'impunité israélienne a été mise en cause: la complicité européenne est totale avec la poursuite de l'accord UE/Israël (voir à ce sujet la réponse, qui date d'il y a quelques jours, de Juppé à la question écrite d'un député du Douaisis). L'exigence de la levée du blocus a été renouvelée comme celle de la reconnaissance de l'État de Palestine avec droit au retour pour les réfugiés.

Un point a été fait sur le retour des victimes du piratage. De même qu'a été indiquée la solidarité d'une des victimes lilloise de la première flottille. La banderole pour le bateau était en tête de manif.

Prises de paroles: Communauté palestinienne du Nord, LDH, MRAP, CSP59, UJFP, PCF, Coordination communiste, AFPS 59/62, et des militants.

- Présence de militants et responsables CGT, Solidaires, SNESup-FSU, ATTAC, Amitiés lille-Naplouse, Artisans du monde Lille, EELV, PG - Couverture de presse: La Voix du Nord, Liberté Hebdo et Grand Lille TV.

## **AGENDA** (Extrait) Plus d'infos sur le site: [www.nord-palestine.org/agenda.htm](http://www.nord-palestine.org/agenda.htm)

- **Mardi 30 Août** de 18 à 20h30 à la MRES de **Lille**:  
**Réunion préparatoire, ouverte à tous les adhérents et sympathisants.**  
**Permanences** : merci de vous inscrire selon vos disponibilités  
par mail → [Braderie de Lille : inscription aux permanences](#),  
*Préciser le jour et la plage horaire Exemple : samedi de 14h à 16h - Une confirmation vous sera envoyée*
- **Samedi 3 + dimanche 4 septembre à Lille : BRADERIE DE LILLE**  
Stand AFPS 59-62 Boulevard de la Liberté près du Musée des Beaux Arts
- **Mardi 6 septembre** de 19h à 22h à Lille - MEP 1 Place Georges Lyon, Lille  
**Rencontre avec Jean-Claude Lefort, Oussama Mouftah et Yann Leroy**  
- briser le blocus de Gaza avec ceux qui étaient sur les bateaux  
- la Palestine à l'ONU en septembre 2011 →
- **Mardi 13 Septembre :**  
**Les Palestiniens demandent leur reconnaissance à l'ONU**  
lors de la prochaine Assemblée générale de l'ONU qui débute le 13 septembre à New York
- **Dimanche 2 Octobre à Douai : Braderie** avec stand AFPS 59-62

## **L'Europe comme la France refusent la suspension de l'accord Union Européenne-Israël**

Concernant l'Europe l'on ne sera pas autrement surpris de la réponse qui intervient enfin à une question écrite de Jean-Jacques Candelier, député du Douaisis, sur la suspension de l'accord Union-Européenne Israël alors que depuis des années, et notamment le massacre à Gaza de 2009, les conditions mêmes de cet accord devraient conduire à cette suspension. L'Europe, la France encouragent une impunité israélienne encore vue à l'œuvre en Méditerranée, le 18 juillet, lorsque le Dignité Al Karama a été piraté dans les eaux internationales par la marine de guerre israélienne. JFL

ASSEMBLEE NATIONALE -13<sup>ème</sup> législature

Question de **M. Jean-Jacques Candelier** ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )

**Réponse à la question écrite n° 73659 du 9 mars 2010**

**Texte de la question** - Question publiée au JO le : 09/03/2010 page : 2523

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le Premier ministre **sur la poursuite de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël**. Le non-respect de la législation concernant les importations en provenance des colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, la multiplicité des atteintes aux droits de l'Homme du fait de la politique coloniale israélienne, les crimes de guerre commis sur la population de Gaza durant la dernière offensive militaire d'Israël (rapport Goldstone de l'ONU), comme la poursuite accélérée de la colonisation tant en Cisjordanie qu'à Jérusalem-est doivent conduire à la suspension immédiate de l'accord d'association, tel qu'expressément prévu à l'article 2 dudit accord. Au vu de ces éléments, il lui demande de bien vouloir suspendre la signature de la France à cet accord et de bien vouloir agir en ce sens avec les partenaires européens de la France.

L'accord d'association entre l'Union européenne et Israël signé le 20 novembre 1995 ne s'applique qu'au territoire israélien (dans les lignes de 1967). Les produits des colonies israéliennes ne bénéficient pas du régime douanier préférentiel prévu par l'accord d'association UE-Israël, conformément à l'avis aux importateurs publié au Journal officiel de l'Union européenne C-20 du 25 janvier 2005, position confirmée par l'arrêt rendu par la CJUE le 25 février dernier (affaire Brita). L'avis aux importateurs de 2005 énonce des principes clairs d'indication du lieu de production le nom de la localité ou de la zone industrielle de production et son code postal doivent être indiqués sur tous les certificats israéliens de circulation des marchandises pour permettre de contrôler l'applicabilité du régime préférentiel issu de l'accord. La France, comme ses partenaires européens, se conforme à cet accord et les services douaniers français procèdent à des contrôles réguliers. Dans certains cas, ils sollicitent des précisions de la part des autorités israéliennes, notamment lorsque les certificats sont incomplets. Des certificats non-conformes ont pu être refusés par le passé. Pour autant, les autorités françaises refusent tout boycott des produits israéliens, quelle que soit leur provenance. Ce régime pour les produits des colonies est cohérent avec la position de l'Union européenne sur la colonisation, dont la France condamne régulièrement la poursuite. Au vu des efforts déployés pour faire appliquer l'accord, y compris sur la question des produits des colonies, il ne semble pas opportun de le remettre en cause. D'une manière générale, dans ses relations avec les pays tiers, y compris Israël, l'Union européenne accorde la plus haute importance au respect des droits de l'Homme, des principes démocratiques et du droit humanitaire international. Au cas d'espèce, l'Union européenne participe à un dialogue régulier avec Israël dans le cadre des travaux du groupe de travail informel sur les droits de l'Homme. Le dialogue mené avec Israël dans le cadre du dispositif politique prévu dans l'accord d'association et du plan d'action de la politique européenne de voisinage reste à ce jour le moyen le plus efficace pour faire part au gouvernement israélien des préoccupations de l'Union européenne en ce qui concerne le respect des droits de l'Homme et du droit international et encourager des avancées positives. Interrompre ce dialogue à ce stade ne contribuerait pas à faire progresser le respect par Israël des droits de l'Homme et du droit international. - Question ayant fait l'objet d'un changement d'attributaire.

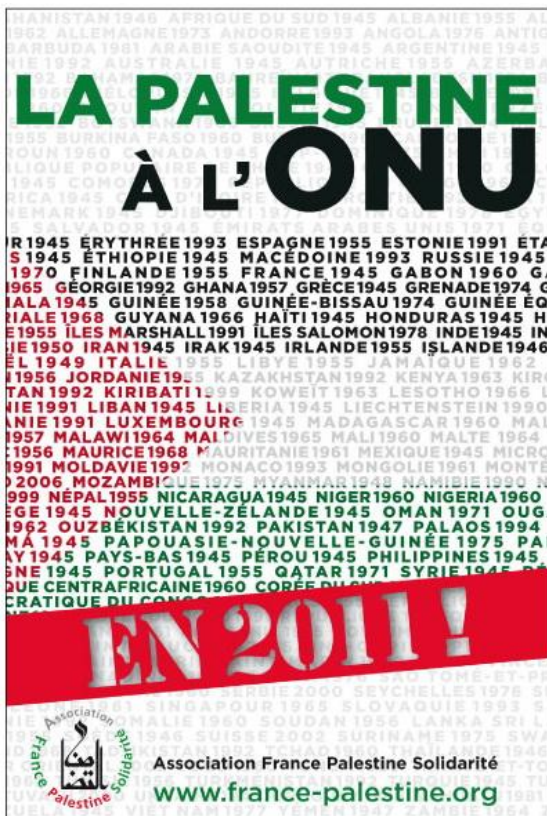
**Pétition** à imprimer, signer et transmettre à AFPS Nord-Pas de Calais  
 MNE - 23 rue Gosselet - 59000 LILLE

## LA PALESTINE À L'ONU EN 2011

L'admission de l'État de Palestine, dans les frontières du 4 juin 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, parmi les membres de l'ONU marquerait un progrès décisif vers l'application des droits nationaux du peuple palestinien et vers la paix. Elle doit se faire en application des résolutions de l'ONU en particulier la résolution 194 sur le droit au retour des réfugiés.

A ce jour plus de 110 États ont reconnu la Palestine et annoncé leur intention de voter pour son admission lors de l'Assemblée Générale de septembre.

Nous demandons au gouvernement français de prendre ses responsabilités et de se prononcer clairement en ce sens, tant à l'Assemblée Générale, qu'au Conseil de Sécurité de l'ONU, le 13 septembre 2011.



NOM, Prénom	Adresse et adresse électronique	Signature
	@	
	@	

[http://www.nord-palestine.org/2011-07-30Petition\\_Palestine-ONU.pdf](http://www.nord-palestine.org/2011-07-30Petition_Palestine-ONU.pdf)